

LA PATRIE

Parait tous les jours à midi et à 5 h. du soir. Les abonnements partent du 1er du mois de chaque mois.

ABONNEMENT: UN AN \$4.00, SIX MOIS \$2.00, TROIS MOIS \$1.00

BUREAUX DU JOURNAL: 22 et 24 rue St Gabriel.

LE PEUPLE, JOURNAL HEBDOMADAIRE, Parait tous les samedis.

ABONNEMENT: UN AN \$3.00, SIX MOIS \$1.50

ANNONCES

Les annonces sont reçues chez M. Beaudry, directeur de la Patrie, 22 et 24 rue St Gabriel.

LA PATRIE

Montréal, 26 Février 1881.

AVIS

A dater du PREMIER MARS prochain, les bureaux de direction de LA PATRIE seront transportés au

No 233 RUE NOTRE-DAME.

Les ateliers et les bureaux de rédaction resteront, comme par le passé, au Nos 22 et 24 rue St Gabriel.

COURRIER

Le projet de loi pour la protection de la personne et des biens en Irlande a été voté en troisième délibération par 281 contre 36.

Une assemblée publique aura lieu, ce soir, à la Salle St Jacques, rue St Catherine, près de la rue Wolfe.

Flynn le rendu No 3 était au bal des irlandais l'autre soir. Bien des gens respectables qui se trouvaient là ont dû ignorer qu'il y avait un Judas dans la salle.

Puget le traître No 1 va, dit-on, être chassé du cabinet Chapeau. Maintenant que les conservateurs lui ont fait faire leur sale besogne ils vont le flanquer à la porte ignominieusement.

M. E. W. Sewell, de Lévis, est à Ottawa dans le but de faire mousser son projet de navigation au St Laurent pendant l'hiver. M. Sewell aura une entrevue avec Sir John A. Macdonald.

Un différend s'est élevé à Tunis entre le bey et le consul français, M. Roustan. Le bey a déclaré qu'il n'abdiquerait pas, à moins qu'il n'y soit contraint par la force. L'éffervescence est grande.

Une dépeche de Paris annonce que M. J. X. Perrault, qui assistait à la séance de la société française d'agriculture, a exprimé le désir de voir le Canada entrer en relations commerciales avec la France non par traité mais par l'application du tarif général.

Le Canadien annonce que le gouvernement provincial vient d'annuler des contrats fait en 1875, avec le Courrier du Canada et le Canadien et qui ne devaient expirer qu'en 1885.

Le Canadien imprimait la Gazette Officielle, et le Courrier, les procès-verbaux de la Chambre. Le public est anxieux d'avoir des explications sur ces changements.

Le Canadien et le Courrier ont ils failli à l'exécution de quelque-une de leurs obligations? Ou M. Chapeau veut-il punir le Canadien?

M. Beaudry avait convoqué un meeting, hier soir, au marché St Antoine, mais la majorité était favorable à M. Nelson. M. Beaudry ayant accusé M. Nelson d'avoir demandé l'intervention de la force militaire, le 12 juillet 1878, M. Nelson nia sur le champ en déclarant qu'il était à Québec

à l'époque où eut lieu la réunion des juges de paix. M. Beaudry admit qu'il avait commis une erreur. M. Nelson eut un succès égal quant au contrat pour la pierre des trottoirs. Il prouva qu'il n'avait jamais été membre du comité des chemins.

L'échevin Grenier parla en faveur de M. Nelson et l'échevin Jeannotte en faveur de M. Beaudry. On lit dans la correspondance parisienne de l'Evénement:

« Les actions du crédit foncier franco-canadien ont fait de suite à la Bourse une prime de 90 francs, puis le lendemain de 105. C'est un bon rendement et les actions de la Banque de Paris elles-mêmes sont montées de 35 francs en huit jours. Elle a été aiguillonnée, disent les journaux financiers, par l'activité de ses valeurs canadiennes.

Dimanche dernier, M. Claudio Jannet a donné un entretien sur la colonisation canadienne devant la Société internationale des études d'économie sociale.

« M. L. O. David, journaliste libéral distingué, a donné, hier soir, une conférence devant le club de réforme. L'auditoire était assez nombreux. Il a paru d'ailleurs fort sympathique au conférencier.

« M. David n'est pas éloquent. Il s'exprime assez difficilement, quoique sa phrase soit toujours correcte. C'est pour tout dire moins un orateur qu'un écrivain.

« M. David avait un sujet délicat à développer. Il venait parler de réformes toutes nouvelles, de réformes auxquelles ses collègues n'avaient point encore songé.

« L'auditoire a fait un peu la moue, lorsque le conférencier a parlé de protection. La Patrie et l'Electeur avaient tellement dit du mal de la politique nationale qu'on était presque ébahi d'entendre un libéral se constituer ainsi publiquement le défenseur du régime politique sous lequel nous vivons.

« M. David s'est permis de faire aussi des aveux qui sont loin d'être flatteurs pour ses amis. « Le parti libéral, a-t-il dit, n'a point de programme; il n'a point de drapeau. »

« Nous sommes anxieux de savoir si la Patrie et l'Electeur partagent la même opinion. Ce qu'en pense l'Electeur nous n'en savons rien, mais voici ce qu'en pense la Patrie:

« C'est ce que M. David est un naïf qui est en train de faire de la propagande en faveur du parti conservateur, tout en étant bien convaincu en lui-même qu'il reste libéral.

« Voilà tout! S'il se trouvait parmi les amis de M. Beaudry des hommes sincères qui croyaient que la candidature de M. Nelson prêtait à des objections sérieuses, ils doivent voir que la lutte n'a qu'un objet: satisfaire l'ambition personnelle d'un seul homme aux dépens des canadiens-français.

« Si les droits ou les intérêts de nos compatriotes français étaient menacés, il y aurait unanimité, et nous marcherions, en colonnes serrées, pour la défense du drapeau.

« Loin de nous menacer les anglais ont été bienveillants et généreux à notre égard. Depuis deux ans ils nous ont réclamé le privilège de nommer le maire; ils ont préféré nous laisser le fauteuil de la mairie. Depuis quatre ans le premier magistrat est choisi parmi les canadiens-français.

« Pourquoi serions-nous exigeants? M. Beaudry agit-il loyalement lorsqu'il vient poser sa candidature à la dernière heure sans que les canadiens-français en général aient songé à faire une lutte.

« Il n'est plus temps de faire des reproches à M. Nelson. Sa candidature a été annoncée depuis deux mois. Il était facile de soulever les objections et de demander aux anglais de choisir un autre candidat. On ne l'a pas fait. Conséquemment on a accepté tacitement.

fait dans l'ombre et inséré par des idées mesquines lorsque nos concitoyens anglais ont loyalement, pendant plusieurs semaines, annoncé la candidature de M. Nelson.

On reproche à M. Nelson de ne pas parler couramment la langue française. Pourquoi n'a-t-on pas fait ce reproche plus tôt? On a vu les anglais choisir des maires qui ne parlaient pas la langue française et personne n'a murmuré. Nous pouvons nommer M. Ferrier, M. Mills, le Dr Bernard. A cette époque les canadiens-français étaient très nombreux; ils dominaient incontestablement à Montréal; ils pouvaient imposer leurs volontés, ce qu'il serait impossible de faire aujourd'hui.

« Si les canadiens-français voulaient faire une lutte de race, exclure les anglais de la présidence du conseil municipal, ils devraient alléguer des raisons sérieuses d'abord, ensuite choisir un candidat irréprochable sous tous les rapports, un homme dont le nom cimenterait l'union entre nous.

« La lutte se fait-elle dans ces conditions? Les amis de M. Nelson admettent que M. Nelson a fait honneur à la ville comme échevin, qu'il a rendu justice à ses concitoyens, et que les anglais devraient désigner le prochain maire. Mais nous ne voulons pas accepter M. Nelson, disent-ils. Ce n'est pas là une raison, et elle arrive trop tard.

« M. David n'est pas éloquent. Il s'exprime assez difficilement, quoique sa phrase soit toujours correcte. C'est pour tout dire moins un orateur qu'un écrivain.

« M. David avait un sujet délicat à développer. Il venait parler de réformes toutes nouvelles, de réformes auxquelles ses collègues n'avaient point encore songé.

« L'auditoire a fait un peu la moue, lorsque le conférencier a parlé de protection. La Patrie et l'Electeur avaient tellement dit du mal de la politique nationale qu'on était presque ébahi d'entendre un libéral se constituer ainsi publiquement le défenseur du régime politique sous lequel nous vivons.

« M. David s'est permis de faire aussi des aveux qui sont loin d'être flatteurs pour ses amis. « Le parti libéral, a-t-il dit, n'a point de programme; il n'a point de drapeau. »

« Nous sommes anxieux de savoir si la Patrie et l'Electeur partagent la même opinion. Ce qu'en pense l'Electeur nous n'en savons rien, mais voici ce qu'en pense la Patrie:

« C'est ce que M. David est un naïf qui est en train de faire de la propagande en faveur du parti conservateur, tout en étant bien convaincu en lui-même qu'il reste libéral.

« Voilà tout! S'il se trouvait parmi les amis de M. Beaudry des hommes sincères qui croyaient que la candidature de M. Nelson prêtait à des objections sérieuses, ils doivent voir que la lutte n'a qu'un objet: satisfaire l'ambition personnelle d'un seul homme aux dépens des canadiens-français.

« Si les droits ou les intérêts de nos compatriotes français étaient menacés, il y aurait unanimité, et nous marcherions, en colonnes serrées, pour la défense du drapeau.

« Loin de nous menacer les anglais ont été bienveillants et généreux à notre égard. Depuis deux ans ils nous ont réclamé le privilège de nommer le maire; ils ont préféré nous laisser le fauteuil de la mairie. Depuis quatre ans le premier magistrat est choisi parmi les canadiens-français.

« Pourquoi serions-nous exigeants? M. Beaudry agit-il loyalement lorsqu'il vient poser sa candidature à la dernière heure sans que les canadiens-français en général aient songé à faire une lutte.

« Il n'est plus temps de faire des reproches à M. Nelson. Sa candidature a été annoncée depuis deux mois. Il était facile de soulever les objections et de demander aux anglais de choisir un autre candidat. On ne l'a pas fait. Conséquemment on a accepté tacitement.

« M. Beaudry avait convoqué un meeting, hier soir, au marché St Antoine, mais la majorité était favorable à M. Nelson. M. Beaudry ayant accusé M. Nelson d'avoir demandé l'intervention de la force militaire, le 12 juillet 1878, M. Nelson nia sur le champ en déclarant qu'il était à Québec

Chaque fois que La Patrie arrive, il la défile en tremblant, la parcourt avec anxiété, et la lit dans des trances à faire trembler tout le personnel de son tabissement, malgré sa lourdeur bien connue.

Mais c'est quand il aperçoit le nom de Cyrien qu'il devient attentif; il casse ses lunettes, et se penche sur le papier avec tant de bonne volonté, que ses employés n'aperçoivent plus qu'une gigantesque bille d'ivoire, qui vaudrait son pesant d'or, si elle n'était creuse et vide comme un grelot, et malheureusement, fêlée comme une calebasse trop mûre.

« Et savez-vous l'objet de toute cette attention, lecteurs? C'est pour découvrir des fautes de français. Car son ambition, voyez-vous, ce n'est pas de jamais savoir sa langue, — il sent que la cure est radicalement désespérée, — mais c'est de pouvoir dire que les autres non plus ne la savent point, — surtout ce gueux de Cyrien qu'il ne peut pas souffrir.

« Or quel a été le résultat de toutes ces investigations? Depuis plus de six mois que cette loupe scrutatrice passe ainsi mes chroniques au crible étroit d'un examen aussi impitoyable que perfide, savez-vous ce qu'elle a découvert? La boule de billard en a bondi trois fois, en faisant entendre un résonnement cavernes; — ne pas confondre avec raisonnement. Elle a découvert... une faute d'impression: le préfixe tubercule, pour le préfixe tubercule! Un a pour ne, et se au lieu de x!

« — Et puis? — Et puis c'est tout. — C'est tout? Mais savez-vous qu'il faut que vous écriviez rudement bien le français pour qu'on n'ait pas trouvé autre chose à reprendre, depuis si longtemps qu'on vous gausse et qu'on vous épie.

« Pardon, ce n'est pas que je sache le français extraordinairement; mais ceux qui cherchent à me trouver en faute ne la savent pas du tout, eux. Voilà le secret.

« Ce pauvre Nouveau-Monde, il ne lui manquait plus que d'être excommunié par la Courrier du Canada. Ça y est!

« Connaissez-vous M. Cimon, le député de Chicoutimi et Saguenay? C'est l'une des colonnes les plus solides, l'une des variétés les plus inébranlables des bons principes dans la chambre des communes. C'est un homme qui a le privilège de se faire applaudir des deux côtés de la chambre.

« C'est l'un des rivaux les plus redoutables de M. Valin, homme de peu, et de M. Tassé, homme de guerre.

« La Minerve vient de publier un de ses discours, et je ne puis résister au désir de citer quelques phrases de ce chef-d'œuvre: « M. l'Orateur, je ne sais pas si je dois me lever pour adresser la parole dans cette chambre.

« S'il ne sait seulement pas s'il doit se lever, comment voulez-vous qu'il sache ce qu'il dit? « J'hésite à le faire. Je ne sais qu'un avocat de campagne, pratiquant dans un district où il n'y a eu qu'une seule cause contestée en 1877 et une seule l'année suivante. Je dois donc être un avocat bien maigre et être à la faim et à la soif. »

« On n'a pas le droit de se plaindre ainsi quand il vous reste la force de harceler le bon sens et la grammaire pendant une heure.

« Plus loin, M. Cimon nous dit que c'est la résidence des juges à la campagne qui fait que « le peuple du Bas Canada est aujourd'hui instruit, qu'il est aujourd'hui au fait de tout ce qui se passe dans le Canada et dans l'UNIVERS! »

« Ah! mes côtes, mes côtes! Quand je rencontrerai un habitant comme j'en connais, je ne manquerai pas de lui demander s'il sait au moins à qui il doit d'être si instruit, et d'être si bien au courant de tout ce qui se passe dans le monde. Et puis j'irai chez la maîtresse d'école pour écrire une lettre de remerciement au juge Loranger, par exemple, lettre qu'il signera d'une croix tracée de sa main habituelle à feuilleter les annales de l'univers.

« Ceci me rappelle une anecdote. Un jour un de nos hommes politiques voit entrer dans son bureau un notable de l'une de nos paroisses rurales, un commissaire d'école d'un marquisier, s'il vous plaît. Or comme c'était un élève tout neuf, un des hommes instruits de M. Cimon, notre député se mit à causer avec lui.

« — On dit qu'il y a du train dans les hauts de ce temps-là, dit-il.

« Exact est dans ce cas-là, une expression vicieuse, monsieur Gingras; c'est correct, qu'il faudrait ne pas confondre et autour avec alentours.

« — Vous dites? répond le député qui n'avait pas compris. — Oui, de train, ou dit qu'y a eu plusieurs fois dans les vieux pays.

« — Ah! de la guerre? Oui non; ce sont les Turcs et les Russes qui sont aux prises. — Oui? Il pourrait bien se tuer du monde, tenez.

« — C'est probable. — Hélas! c'est-y de valeur! Mais dites-moi donc... les Russes... ça... c'est-y des Canayens? — Non, les Russes sont des habitants de la Russie.

« — Oui? Ah! pour les Turcs, par exemple, je savais bien qu'ils n'étaient pas de nos gens; mais les Russes, que vous appelez, je sais pas trop qu'en penser! Tout ce qu'il y a de plus authentique.

« Un autre entre chez son curé, qui avait le portrait de tous les papes encadré dans son bureau. Il s'approche de la gravure, l'examine avec beaucoup d'attention, et puis:

« — Vous allez dire que je suis ben curieux, monsieur le curé; mais c'est-y des saints que vous avez-là? — Oui, une partie au moins; ce sont des papes.

« — Vous dites ça pour rire... papes... vous savez z qu'à voir! Et désignant du doigt l'une des têtes: — Ah! ben, ajouta-t-il, en v'la toujours ben un trosp tard ça nayen!

« Voilà comment les savants de M. Cimon sont au courant de ce qui se passe dans l'Univers. Si se sont les juges qui les ont instruits de cette façon, je les en félicite.

« Mais me voilà loin du discours de M. Cimon. Ah! bien, ma foi, tant pis; je le lâche. Du reste, ce n'est vraiment pas amusant. Jamais un pareil fatras de naïvetés et de platitudes n'a encore été mis en blanc et en noir dans un style plus vulgaire, plus déconçu, plus baroque, et dans un français et si défectueux si barbare.

« Pendez-vous, monsieur Valin; vous êtes battu! Passons maintenant aux expressions vicieuses de M. Gingras. Lettre C.

« Canaris. — Sorte de vis-à-vis de coton et dont percale est le mot français. Cambrie n'est pas de la percale, mais de la batiste. M. Gingras a confondu avec cambrie mustin.

« Au mot canapé, l'auteur nous donne à entendre que le sofa n'a pas de dossier; c'est assez singulier, car l'Académie lui en donne trois.

« Au mot capital politique, M. Gingras nous dit de remplacer cet anglicisme par prosélytisme ou propagande politique. Malheureusement faire du capital politique ne veut pas dire cela du tout; cela veut dire tirer un parti politique d'une chose quelconque.

« Au mot centim, M. Gingras veut nous faire remplacer notre cent par le mot français centime qui représente une valeur cinq fois moindre. Voyez-vous comme cela simplifierait nos relations commerciales avec la France! Imaginez un commerçant de Paris demandant à son correspondant quel est le prix du bœuf au Canada. Dix centimes la livre, répond le correspondant. — Comment dix centimes! deux sous? Vile importons, c'est la fortune! Mille arrive pour payer, comme dit Tommy, c'est dix cents, c'est-à-dire cinquante centimes. — Mais ne m'avez-vous pas écrit dix centimes? — Oui, mais il ne faut pas confondre le dictionnaire de M. Gingras avec celui de l'Académie, voyez-vous!

« Il ne manque plus à M. Gingras que de proposer le mot franc comme traduction du mot dollar, qui représente notre unité monétaire, comme le franc est l'unité monétaire de la France; et le raisonnement est identique.

« Faisons remarquer en passant à M. Gingras qu'il emploie à tort le mot piastre au lieu de dollar; ce dernier est français, tandis que l'autre ne l'est pas dans cette acceptation; c'est une expression vicieuse.

« CHAMPLAINE. — Très pratiqué au bas d'un tonneau ou bari, pour en faire écouler le contenu. Pardon, monsieur Gingras, champlaine ne veut pas dire cela, car il n'est pas français.

« Exact est dans ce cas-là, une expression vicieuse, monsieur Gingras; c'est correct, qu'il faudrait ne pas confondre et autour avec alentours.

« — Vous dites? répond le député qui n'avait pas compris. — Oui, de train, ou dit qu'y a eu plusieurs fois dans les vieux pays.

« — Ah! de la guerre? Oui non; ce sont les Turcs et les Russes qui sont aux prises. — Oui? Il pourrait bien se tuer du monde, tenez.

« — C'est probable. — Hélas! c'est-y de valeur! Mais dites-moi donc... les Russes... ça... c'est-y des Canayens? — Non, les Russes sont des habitants de la Russie.

« — Oui? Ah! pour les Turcs, par exemple, je savais bien qu'ils n'étaient pas de nos gens; mais les Russes, que vous appelez, je sais pas trop qu'en penser! Tout ce qu'il y a de plus authentique.

« Un autre entre chez son curé, qui avait le portrait de tous les papes encadré dans son bureau. Il s'approche de la gravure, l'examine avec beaucoup d'attention, et puis:

« — Vous allez dire que je suis ben curieux, monsieur le curé; mais c'est-y des saints que vous avez-là? — Oui, une partie au moins; ce sont des papes.

« — Vous dites ça pour rire... papes... vous savez z qu'à voir! Et désignant du doigt l'une des têtes: — Ah! ben, ajouta-t-il, en v'la toujours ben un trosp tard ça nayen!

« Voilà comment les savants de M. Cimon sont au courant de ce qui se passe dans l'Univers. Si se sont les juges qui les ont instruits de cette façon, je les en félicite.

« Mais me voilà loin du discours de M. Cimon. Ah! bien, ma foi, tant pis; je le lâche. Du reste, ce n'est vraiment pas amusant. Jamais un pareil fatras de naïvetés et de platitudes n'a encore été mis en blanc et en noir dans un style plus vulgaire, plus déconçu, plus baroque, et dans un français et si défectueux si barbare.

« Pendez-vous, monsieur Valin; vous êtes battu! Passons maintenant aux expressions vicieuses de M. Gingras. Lettre C.

« Canaris. — Sorte de vis-à-vis de coton et dont percale est le mot français. Cambrie n'est pas de la percale, mais de la batiste. M. Gingras a confondu avec cambrie mustin.

« Au mot canapé, l'auteur nous donne à entendre que le sofa n'a pas de dossier; c'est assez singulier, car l'Académie lui en donne trois.

« Au mot capital politique, M. Gingras nous dit de remplacer cet anglicisme par prosélytisme ou propagande politique. Malheureusement faire du capital politique ne veut pas dire cela du tout; cela veut dire tirer un parti politique d'une chose quelconque.

« Au mot centim, M. Gingras veut nous faire remplacer notre cent par le mot français centime qui représente une valeur cinq fois moindre. Voyez-vous comme cela simplifierait nos relations commerciales avec la France! Imaginez un commerçant de Paris demandant à son correspondant quel est le prix du bœuf au Canada. Dix centimes la livre, répond le correspondant. — Comment dix centimes! deux sous? Vile importons, c'est la fortune! Mille arrive pour payer, comme dit Tommy, c'est dix cents, c'est-à-dire cinquante centimes. — Mais ne m'avez-vous pas écrit dix centimes? — Oui, mais il ne faut pas confondre le dictionnaire de M. Gingras avec celui de l'Académie, voyez-vous!

« Il ne manque plus à M. Gingras que de proposer le mot franc comme traduction du mot dollar, qui représente notre unité monétaire, comme le franc est l'unité monétaire de la France; et le raisonnement est identique.

« Faisons remarquer en passant à M. Gingras qu'il emploie à tort le mot piastre au lieu de dollar; ce dernier est français, tandis que l'autre ne l'est pas dans cette acceptation; c'est une expression vicieuse.

« CHAMPLAINE. — Très pratiqué au bas d'un tonneau ou bari, pour en faire écouler le contenu. Pardon, monsieur Gingras, champlaine ne veut pas dire cela, car il n'est pas français.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa 25 La séance est ouverte à trois heures.

M. CASGRAIN dépose un bill pour amender la loi concernant les compagnies de chemin de fer, passée en 1879.

M. BREKEN dépose un projet de loi pour autoriser les compagnies de prêts à étendre leurs opérations à tout le Canada.

On reprend le débat sur la motion de l'honorable ministre des finances demandant que la chambre se forme en comité des voies et moyens pour voter les subsides.

M. FARROW discutant la question de la politique nationale au point de vue des intérêts agricoles, prétend que le nouveau tarif a les meilleurs résultats.

M. GIROUARD (Jacques Cartier) dit qu'il n'a pas l'intention de discuter la question de la politique nationale, politique qui a été approuvée par le peuple aux dernières élections et qui a déjà eu de si bons résultats.

M. Girouard ajoute qu'il désire seulement parler d'une question qui a été élevée au sujet du discours qu'il a prononcé sur le contrat du Pacifique. Il a dit alors que les libéraux de son comté approuvaient ce contrat, et pour prouver la vérité de cette allégation, il donne lecture de plusieurs lettres qui lui ont été adressées par des électeurs de son comté.

M. FLEMING démontre que la politique nationale n'a pas été favorable aux intérêts des cultivateurs. Après quelques remarques de la part de M. Arkell, la chambre se forme en comité des voies et moyens.

Sir L. TILLEY donne quelques explications au sujet des modifications du tarif. Relativement à la réduction des droits sur les noix de coco, le ministre des finances dit que cette question est d'une telle importance que le gouvernement de la Jamaïque a jugé à propos d'envoyer un de ses ministres au Canada pour demander que les droits sur les noix de coco fussent abolis entièrement.

M. ANGLIN dit que puisqu'on veut nous imposer la protection on devrait protéger les intérêts des constructeurs de navires.

M. DOMVILLE défend la politique du gouvernement. Après quelques autres remarques de la part de M. Tilley, les projets de loi suivants sont adoptés en troisième délibération:

Bill pour constituer en corps politique la compagnie «The Wrecking and Salvage Company of Canada» — M. Gault.

Pour constituer en corps politique la compagnie «Dominion Salvage and Wrecking Company (limited)» — M. Girouard.

Pour constituer en corps politique la Compagnie d'assurance métropolitaine du Canada — M. Beatty.

Pour amender la charte de la compagnie d'assurance «Accident Insurance Company of Canada» — M. Gault.

Projet de loi concernant la compagnie «Consolidated Gold Mining Company» — M. White (Hastings).

Les projets de loi concernant la Ban. que Ville-Marie et la compagnie du chemin de fer South Eastern sont adoptés en seconde délibération.

La chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens et après quelque discussion adopte les trois premiers items qui deviendront en force le 26 février courant.

Et la séance est levée.

ON DEMANDE

50 bonnes Couturières pour confectionner des vestes et 30 pour habits; de bons prix seront payés. Faire application immédiatement chez

I. A. BEAUVAIS Nos 186 et 188 RUE SAINT JOSEPH

John Murphy & Cie, IMPORTATEURS DE Nouveautés du dernier goût,

VIENNENT DE RECEVOIR Un assortiment complet de CARIMES NOIRS FRANÇAIS, tout fait, tant de couleur noire que de bleu foncé, qui se vendent à raison de 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, 1.10, 1.15, 1.20, 1.30, 1.40, 1.50, 1.75 et 2.00 le mètre; et de tire à des prix qui varient de 5 à 15.

On a aussi reçu un assortiment complet de SATINS NOIRS, de 10 à 15 le mètre, de 30 à 40 le mètre, de 50 à 60 le mètre, de 70 à 80 le mètre, de 90 à 100 le mètre, de 110 à 120 le mètre, de 130 à 140 le mètre, de 150 à 160 le mètre, de 170 à 180 le mètre, de 190 à 200 le mètre, de 210 à 220 le mètre, de 230 à 240 le mètre, de 250 à 260 le mètre, de 270 à 280 le mètre, de 290 à 300 le mètre, de 310 à 320 le mètre, de 330 à 340 le mètre, de 350 à 360 le mètre, de 370 à 380 le mètre, de 390 à 400 le mètre, de 410 à 420 le mètre, de 430 à 440 le mètre, de 450 à 460 le mètre, de 470 à 480 le mètre, de 490 à 500 le mètre, de 510 à 520 le mètre, de 530 à 540 le mètre, de 550 à 560 le mètre, de 570 à 580 le mètre, de 590 à 600 le mètre, de 610 à 620 le mètre, de 630 à 640 le mètre, de 650 à 660 le mètre, de 670 à 680 le mètre, de 690 à 700 le mètre, de 710 à 720 le mètre, de 730 à 740 le mètre, de 750 à 760 le mètre, de 770 à 780 le mètre, de 790 à 800 le mètre, de 810 à 820 le mètre, de 830 à 840 le mètre, de 850 à 860 le mètre, de 870 à 880 le mètre, de 890 à 900 le mètre, de 910 à 920 le mètre, de 930 à 940 le mètre, de 950 à 960 le mètre, de 970 à 980 le mètre, de 990 à 1000 le mètre.

On a aussi reçu un assortiment complet de SATINS NOIRS, de 10 à 15 le mètre, de 30 à 40 le mètre, de 50 à 60 le mètre, de 70 à 80 le mètre, de 90 à 100 le mètre, de 110 à 120 le mètre, de 130 à 140 le mètre, de 150 à 160 le mètre, de 170 à 180 le mètre, de 190 à 200 le mètre, de 210 à 220 le mètre, de 230 à 240 le mètre, de 250 à 260 le mètre, de 270 à 280 le mètre, de 290 à 300 le mètre, de 310 à 320 le mètre, de 330 à 340 le mètre, de 350 à 360 le mètre, de 370 à 380 le mètre, de 390 à 400 le mètre, de 410 à 420 le mètre, de 430 à 440 le mètre, de 450 à 460 le mètre, de 470 à 480 le mètre, de 490 à 500 le mètre, de 510 à 520 le mètre, de 530 à 540 le mètre, de 550 à 560 le mètre, de 570 à 580 le mètre, de 590 à 600 le mètre, de 610 à 620 le mètre, de 630 à 640 le mètre, de 650 à 660 le mètre, de 670 à 680 le mètre, de 690 à 70

